

Poste de Professeur des écoles à temps complet dans une école primaire engagée dans le dispositif « section internationale CHINOIS » (poste à profil) Ecole désignée : Ecole primaire Chengdu de Montpellier	FICHE DE POSTE ANNEE 2021
--	----------------------------------

IDENTIFICATION DU POSTE	CADRE GENERAL	CADRE REGLEMENTAIRE DE REFERENCE Poste ouvert aux enseignants du premier degré Bulletin Officiel N°29 du 22 juillet 2010 Note de service n°2012-194 du 13 décembre 2012 relative au fonctionnement et aux modalités des sections internationales dans les écoles, collèges et lycées d'enseignement général Décret n° 81-594 du 11 mai 1981 relatif aux sections internationales dans les écoles élémentaires
	DESCRIPTION DU POSTE	Enseignement du chinois à l'école primaire, entre 3 et 4 heures par semaine, en complément de l'enseignement dispensé en français.
MISSIONS ET COMPETENCES	CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	MISSIONS L'enseignant sinisant en section internationale, sous l'autorité de l'I.E.N. de la circonscription et comme défini dans le projet d'école, devra : <ul style="list-style-type: none"> - assurer les enseignements disciplinaires à l'école primaire - élaborer des outils de classe et d'évaluation en chinois - participer aux formations départementales dédiées aux sections internationales - participer aux réunions d'école ou inter-cycles spécifiques à l'organisation et à l'évaluation du dispositif - assurer les missions de tout professeur des écoles (activités pédagogiques complémentaires, réunions de classe ou d'école...) - contribuer à l'ouverture internationale de l'école par la mise en place d'un partenariat avec une école ou une classe étrangère COMPETENCES SOUHAITEES <ul style="list-style-type: none"> - Très bonne connaissance des programmes (cycles 1, 2 et nouveau cycle 3) - Disponibilité, adaptabilité, capacité à travailler en équipe - En langue chinoise, niveau indépendant (B2) ou expérimenté (C2) recommandé (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) - Les candidats devront posséder une réelle connaissance du monde chinois et de sa culture, acquise lors d'un séjour prolongé ou d'études universitaires dans le pays. - Ils seront chargés d'enseigner le chinois, en complément de l'enseignement dispensé en français.
CONDITIONS D'EXERCICE	ORGANISATION DU SERVICE	Poste à temps complet dans une école engagée dans le dispositif Section Internationale. Les élèves de section internationale, répartis dans toutes les classes, seront regroupés pour suivre les enseignements spécifiques en chinois à raison d'une heure par jour, selon le cycle et le niveau de classe.
	MODALITES DE CANDIDATURE et NOMINATION	Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	Bénédicte Caron (CP LVE) cpdlv34@ac-montpellier.fr